

Le site classé « Île d'Ouessant » »

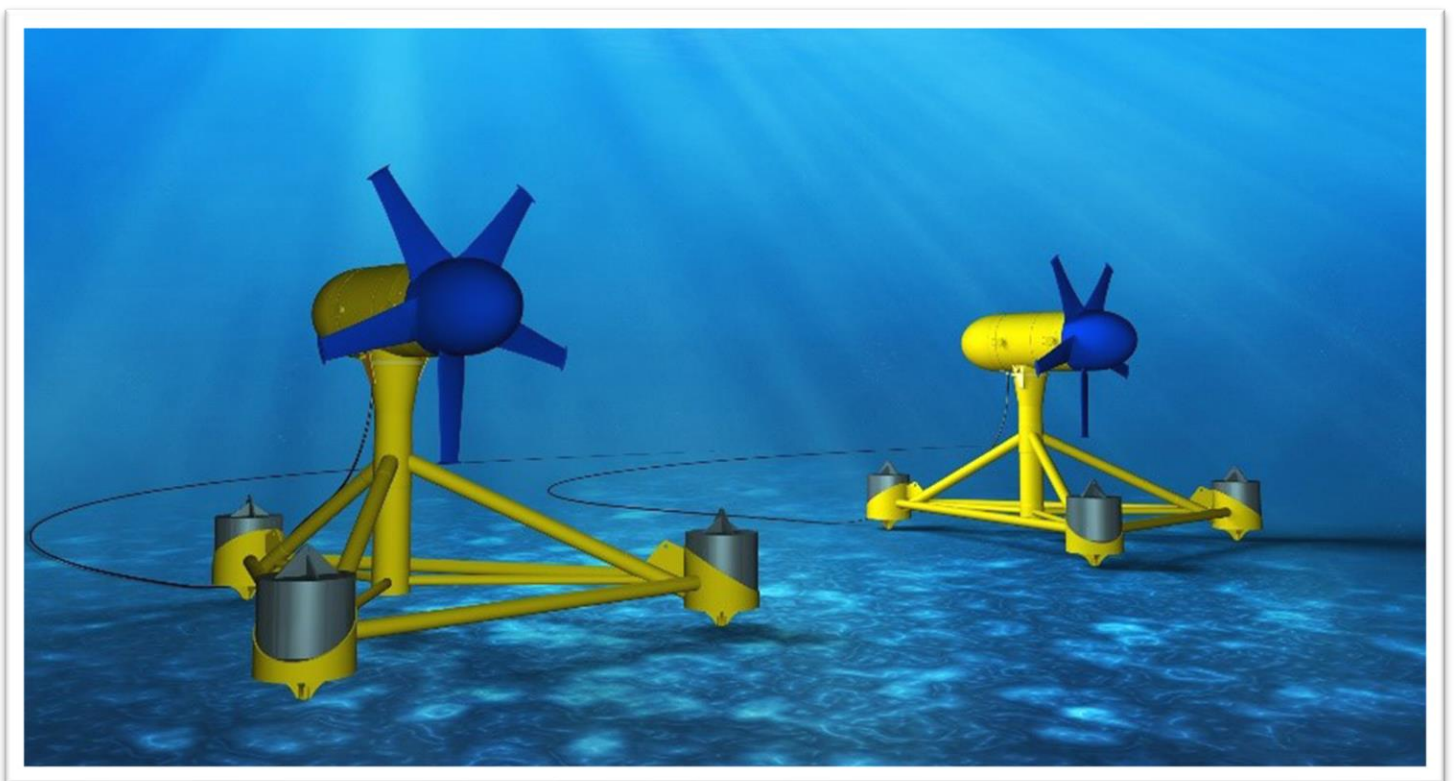


TABLE DES MATIÈRES

LE SITE CLASSE « ÎLE D’OUESSANT » 1

1 DESCRIPTION DU SITE CLASSE – PJ N°79 3

2 LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES CLASSES – PJ N°80..... 7

3 REPORT DES TRAVAUX SUR UN PLAN CADASTRAL – PJ N° 81 8

4 DESCRIPTIF DES TRAVAUX ET DES IMPACTS PAYSAGERS – PJ N°82 9

 4.1 Pose des câbles..... 9

 4.2 Construction du poste de livraison 11

5 PLAN DE MASSE ET COUPES – PJ N°83..... 12

6 NATURE ET COULEUR DES MATERIAUX – PJ N°84..... 13

7 TRAITEMENT DES CLOTURES OU AMENAGEMENTS ET LES ELEMENTS DE VEGETATION A CONSERVER – PJ N°85 14

8 DOCUMENTS PERMETTANT DE LOCALISER LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN – PJ N°86 15

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du projet et du site classé « Île d’Ouessant » 7

Figure 2 : Localisation du projet sur le plan cadastral 8

Figure 3 : Les moyens navals mobilisés, la barge Iroise Mer et l’Argonaute (SABELLA SA) 9

Figure 4 : Les moyens mobilisés à terre (SABELLA SA) 9

Figure 5 : Positionnement de l’Argonaute – traction du câble sur la plage – mise en place des coquilles (SABELLA SA) 10

Figure 6 : Le câble sous-marin (à gauche), le connecteur (au milieu) et le corps-mort muni de ses deux balises acoustiques (à droite) (SABELLA SA) 10

Figure 7 : Ensouillage du câble sur la partie sableuse (SABELLA SA) 11

Figure 8 : Plan de masse et coupes du poste de livraison 12

Figure 9 : Bardage bois type mis en œuvre pour le poste de livraison (A3P, 2019) 13

Figure 10 : Toiture en ardoises du poste de livraison (A3P, 2019) 14

Figure 12 : Insertion paysagère du poste de livraison (A3P, 2019) 15

1 DESCRIPTION DU SITE CLASSE – PJ N°79

Certains éléments du projet (poste de livraison, câbles à terre, câbles en mer) sont situés au sein du site classé n°1790808SCD01 « Île d'Ouessant ».



ÎLE D'OUessant

- **Typologie :** îles et îlots
- **Nom :** littoral de l'île d'Ouessant
- **Commune concernée :**
Ouessant
- **Acte et date de classement :**
décret du 8 août 1979
- **Critères de classement :**
scientifique, pittoresque et historique
- **Surface :** 2 814,85 ha
- **Statut de propriété :**
 - Conservatoire du littoral
 - Conseil général
 - communal
 - privé
- **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site :**
 - monuments historiques inscrits : phare du Créac'h et phare du Stiff
 - sites Natura 2000 (Directives habitats et oiseaux)
- **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s) :**
 - site inscrit des sites côtiers et intérieurs de l'île d'Ouessant
 - ZPPAUP



▲ L'ancien signal sonore de la pointe du Créac'h a été construit sur un rocher à pic de 120 mètres de haut.



Description

Située à 20 kilomètres du rivage breton, l'île d'Ouessant constitue l'extrémité ouest du massif armoricain.

Le site classé englobe toute la partie littorale de l'île ainsi qu'une portion du domaine maritime comprenant également l'île de Keller au nord.

Un imposant plateau dénudé

En rejoignant l'île en bateau, on différencie très largement Ouessant des archipels de Molène par l'imposant plateau rocheux qu'elle forme. Celui-ci lui vaut le nom breton « Enez Eussa », se traduisant par « l'île la plus haute ».

Elle est constituée d'un grand massif granitique très plat de 8 kilomètres de long sur 4 kilomètres de large environ. Son point culminant s'élève à l'extrême est à 64 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le relief s'abaisse doucement de 7 à 8 mètres vers l'ouest, en direction du bourg de Lampaul. Sur tout le pourtour de l'île, de vertigineuses falaises granitiques contribuent à la majesté du site.

À l'intérieur, on est frappé par l'absence de végétation haute. Le plateau est envahi par des prairies, des friches et des landes. Les ligneux ne dépassent pas le stade arbustif. Couplée au relief globalement très plat, cette structure végétale rase offre des pay-

► Le phare du Créac'h constitue un repère visuel important sur l'île.

▼ Une multitude de pics rocheux se dessinent à l'horizon depuis le littoral.



n°3

ÎLE D'OUessant | atlas des sites classés du Finistère

87



ÎLE D'OUessant



▲ La douceur des prairies légèrement ondulées contraste avec le paysage rocheux menaçant.

sages très ouverts avec des vues lointaines. Très souvent, on peut percevoir la mer de chaque côté, ce qui renforce le sentiment d'insularité. Tout élément vertical (habitat, phare...) se démarque à l'horizon et constitue un point d'appel visuel fort.

Ainsi, le phare et la tour de contrôle du Créac'h à l'ouest et le phare du Stiff à l'est sont les points de repères importants, visibles de très loin.

Une côte rocheuse spectaculaire

Lorsqu'on s'approche de la mer, la lande s'arrête net pour laisser place à la roche. On découvre un paysage grandiose, totalement sculpté par les embruns, et qui témoigne de la rudesse du climat : des éperons rocheux dessinent des multitudes de pics de plusieurs dizaines de mètres de haut à l'horizon, dans la mer. Dans un camaïeu d'ocres et de gris en passant par le blanc et le noir, ils créent un paysage sculptural, grandiose et surréaliste. Les chaos rocheux contrastent avec la douceur des prairies qui les bordent. Ces vastes étendues vert tendre, au relief légèrement vallonné, sont parsemées de landes à ajoncs, de bruyères et de fougères formant des tapis aux couleurs flamboyantes en fin d'été.

Le sentier côtier serpente tranquillement au sein des prairies. Constitué d'herbe plus rase, il laisse un sillon d'un vert légèrement plus clair au sol et se distingue parfois à peine.

Au milieu des prairies et des landes, des murets en granit, en partie écroulés, dessinent la structure des anciens champs cultivés.

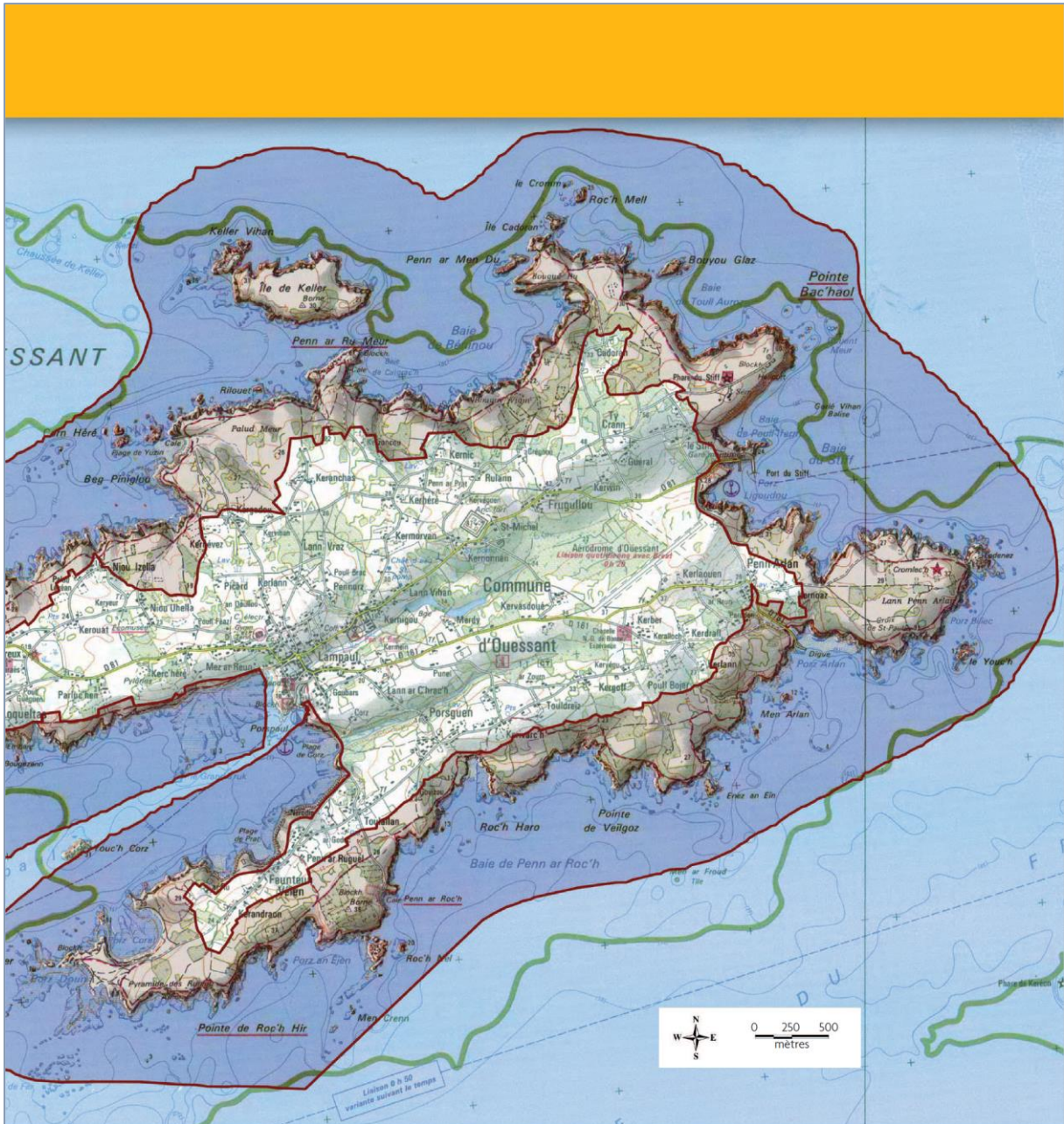
Des paysages différents au nord et au sud de l'île

Les côtes nord et sud de l'île sont assez différentes malgré des caractéristiques communes : relief plat, végétation rase et hautes falaises.

Au nord, de la pointe de Pern à la pointe du Stiff, la côte révèle des pics rocheux spectaculaires. On admire l'incroyable déchetage de la roche par la mer et on médite sur le nom donné à Ouessant, « l'île de l'épouvante », lié aux nombreux naufrages qui ont eu lieu à son approche. La pointe de Pern, à l'extrême ouest, exposée aux assauts les plus violents de l'eau, est encore plus représentative avec ses sculptures de dentelles rocheuses. Avec la pointe du Créac'h, elle possède les rochers les plus tourmentés de l'île, complètement mis en pièce par la mer.

Le caractère dantesque de cette côte sauvage est légèrement atténué vers l'île de Keller au nord, même si le littoral rocheux reste profondément entaillé.





Au nord de l'île, deux points de repères visuels verticaux se distinguent nettement : le phare du Créac'h et ses rayures blanches et noires à l'extrême ouest, le phare et la tour de contrôle du Stiff à l'est. Ils sont visibles d'un bout à l'autre de l'île. La côte nord n'offre quasiment pas de plages sauf au niveau de la petite cale de Yuzin et des somptueuses plages de galets blancs de la pointe de Pern.

➤ La côte sud offre de nombreuses petites anses protégées par des falaises et qui abritent des plages de sable fin.

Des paysages plus intimes au sud

La côte sud quant à elle, laisse une place à de nombreuses petites criques de plage de sable fin protégées par les falaises. Le blanc éclatant du sable tranche avec la noirceur opaque des roches, ce qui fait ressortir la mer translucide et turquoise. Même si la côte est moins torturée qu'au nord, les falaises restent grandioses offrant des vues magnifiques sur l'archipel de Molène par temps clair, notamment

depuis la pointe de Penn Arlan. Les criques, très intimes, se situent surtout sur la portion sud-est de l'île. La végétation est également un peu plus abondante qu'au nord avec quelques pins isolés autour des maisons et un couvert plus dense dans les vallées. Au sud, le phare et la tour du Stiff restent très prégnants.

Vers le sud-ouest, le rocher de Roch'Nell qui s'avance dans la mer et la pyramide du Runiou sur la pointe de Roch'Hir sont des points de repères importants dans le paysage.



ÎLE D'OUESSANT

Diagnostic

Le littoral de l'île d'Ouessant est un site préservé qui bénéficie de plusieurs mesures de conservation et de protection.

Le site classé inclut des espaces naturels à forte valeur patrimoniale. L'agriculture sur l'île est aujourd'hui quasiment abandonnée, à l'exception de quelques prairies pâturées par des moutons.

Ouessant se tourne résolument vers l'activité touristique

L'île doit faire face à une fréquentation du public de plus en plus importante, particulièrement pressante aux périodes de pointe. Elle se pratique essentiellement à vélo et à pied, excepté pour les autochtones possédant des véhicules.

Les routes goudronnées de l'intérieur de l'île laissent place sur la partie littorale à des chemins de terre qui se poursuivent en chemins engazonnés sur le sentier côtier, parfaitement intégrés dans le paysage.

Ce sont les sites touristiques tels que la pointe de Créac'h, la pointe de Pern, la plage de Yusin, la pointe du Stiff, l'embarcadère, la pointe de Penn Arlann et la pointe de Roc'h Hir qui sont les plus marqués par la fréquentation humaine.

Sur la pointe de Créac'h, le parking est constitué d'une énorme dalle de béton qui dénote avec le paysage de grande qualité alentour. Sur la pointe de Pern, le roulement des voitures a abîmé les prairies et la lande rase.

Certains chemins d'accès au littoral parmi les plus fréquentés sont recouverts de sable compacté qui crée des sillons jaune clair dans le paysage de prairies vertes et



▲ La pointe de Pern à l'extrême ouest offre un spectacle fascinant et grandiose avec le ballet marin des trois sentinelles que forment le phare Nidivic et les deux supports du câble transporteur qui servit à sa construction en 1936.

de landes rases. C'est le cas des accès aux pointes de Pern, du Créac'h, du Stiff, de Penn Arlan et de Roc'h Hir, ainsi qu'à la plage de Yuzin.

Dans un lieu d'une telle ouverture visuelle, tout aménagement disgracieux se remarque immanquablement. Un container à ordures placé sur la pointe de Penn ar Ru Meuy au nord se devine depuis le milieu de l'île.

L'état du port du Stiff, point principal d'accueil du public, dénote avec l'image attendue d'un site classé. Le port cumule plusieurs fonctions, et les aménagements induits se mêlent de manière anarchique dans un petit espace : embarcadère, gare maritime, restaurant, parcs de location de vélos, taxis, parkings... Le site a complètement perdu son identité, il est devenu illisible.

La pointe du Stiff est également très dégradée en particulier à cause de l'héliport constitué d'une énorme dalle de béton.

Au sud de l'île, la déchetterie anciennement localisée dans le site classé, a été déplacée vers le centre de l'île. Les traces de cette ancienne décharge, en cours de requalification, sont encore malheureuse-

ment très visibles sur la pointe de Penn ar Roc'h.

Le mitage urbain est également préjudiciable sur l'île et notamment autour des principales routes et du bourg de Lampaul à l'ouest. Même si le site classé n'a pas lui-même fait l'objet d'une urbanisation, l'habitat diffus est très visible depuis le littoral. Dans ce site, si découvert visuellement, l'impact des nouvelles constructions est très important.

Enjeux - Orientations

- ▣ Gérer la fréquentation du public.
- ▣ Maintenir le caractère naturel du site.
- ▣ Harmoniser le choix des matériaux pour les cheminements piétons.
- ▣ Conserver et restaurer les murets en pierres.
- ▣ Poursuivre la requalification de l'ancienne déchetterie.
- ▣ Insérer les nouveaux aménagements dans le paysage (containers...).
- ▣ Éviter le mitage urbain et veiller à la qualité architecturale des nouvelles constructions.

◀ La pointe de Penn Arlan dévoile des falaises vertigineuses où la mer d'un bleu turquoise translucide fait ressortir l'opacité des rochers.



2 LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES CLASSES – PJ N°80

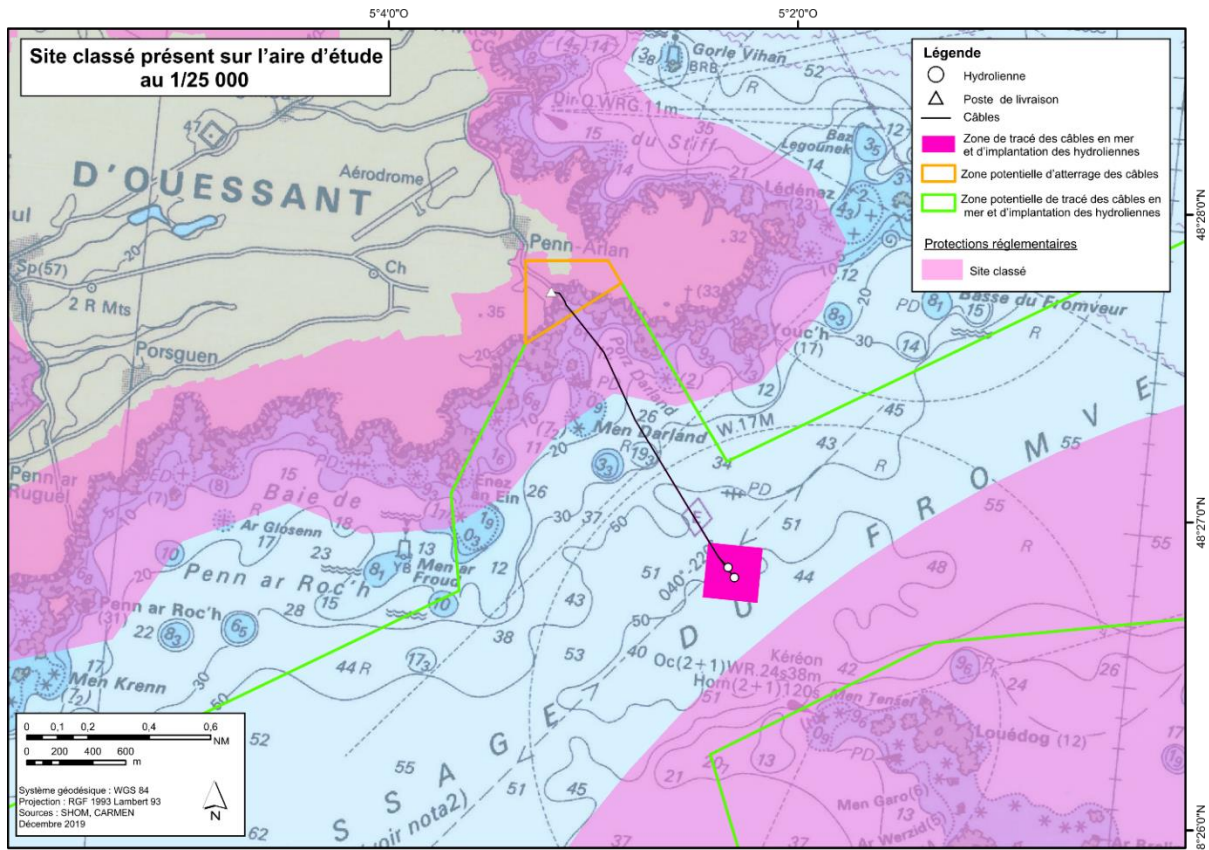


Figure 1 : Localisation du projet et du site classé « Île d'Ouessant »

3 REPORT DES TRAVAUX SUR UN PLAN CADASTRAL – PJ N° 81

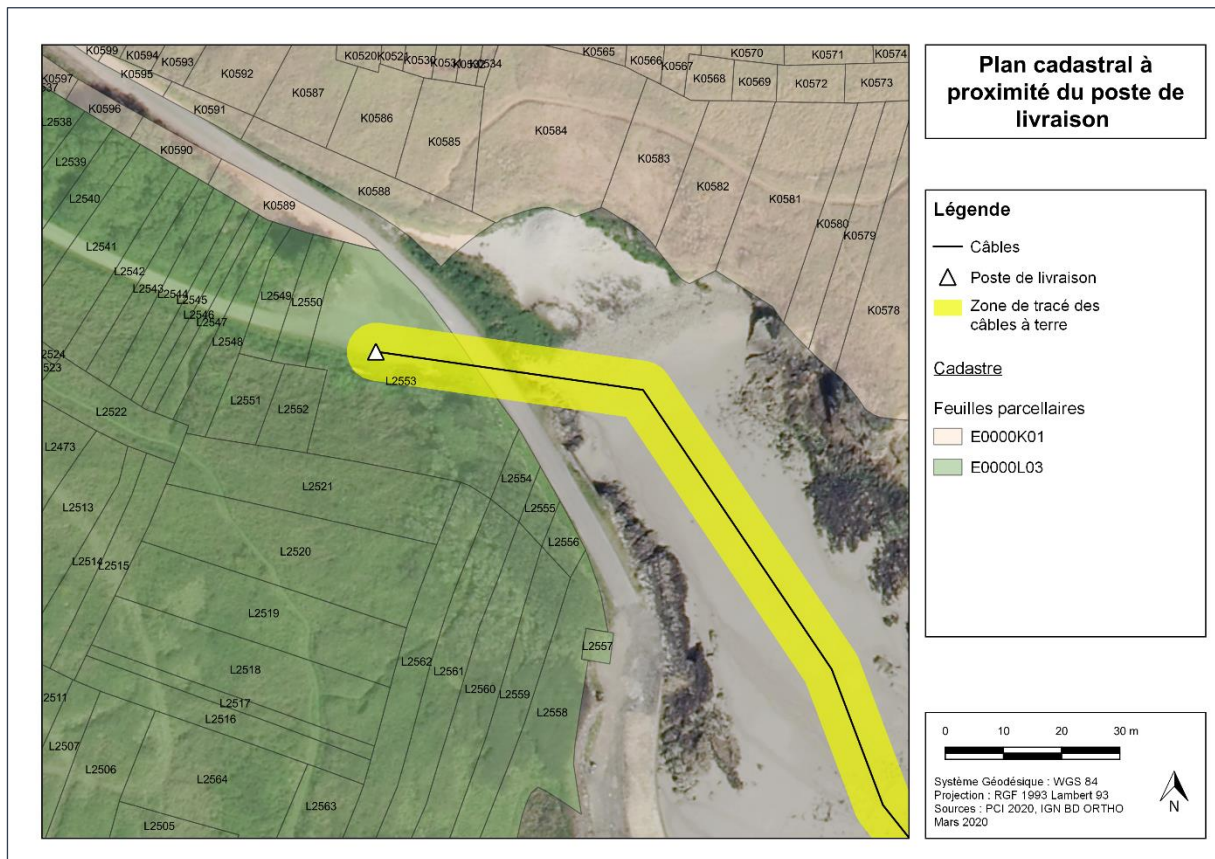


Figure 2 : Localisation du projet sur le plan cadastral

4 DESCRIPTIF DES TRAVAUX ET DES IMPACTS PAYSAGERS – PJ N°82

4.1 Pose des câbles

NB. Ces éléments sont présentés dans le chapitre 2 de l'étude d'impact.

Le descriptif dans les deux paragraphes ci-dessous reprend la méthodologie de travaux mise en œuvre pour la pose du câble à terre et au niveau de l'estran dans le cadre du projet Sabella D10. La méthodologie pour le projet PHARES sera similaire, les différences étant explicitées dans le paragraphe suivant.

4.1.1 Les moyens nautiques

Le câble a été installé *via* le navire « l'Argonaute », de la compagnie BOURBON, d'une longueur de 69 mètres et d'un tirant d'eau de 6,5 mètres. Ce navire est doté d'un système de positionnement dynamique, qui lui a permis de suivre précisément la route de câble indiquée par SABELLA. Aucune ancre n'a été utilisée pour l'opération.

L'Argonaute était assisté d'une équipe de plongée opérée par la société SCAPH'EUSA, qui disposait en outre d'un navire-support de la compagnie IROISE MER (un petit navire d'environ 5 mètres était également présent). Ce dernier a été utilisé principalement pour l'atterrissage du câble et pour son ensouillage.

Enfin, des engins de chantier terrestres étaient mobilisés à Ouessant pour guider le câble en haut de la plage.

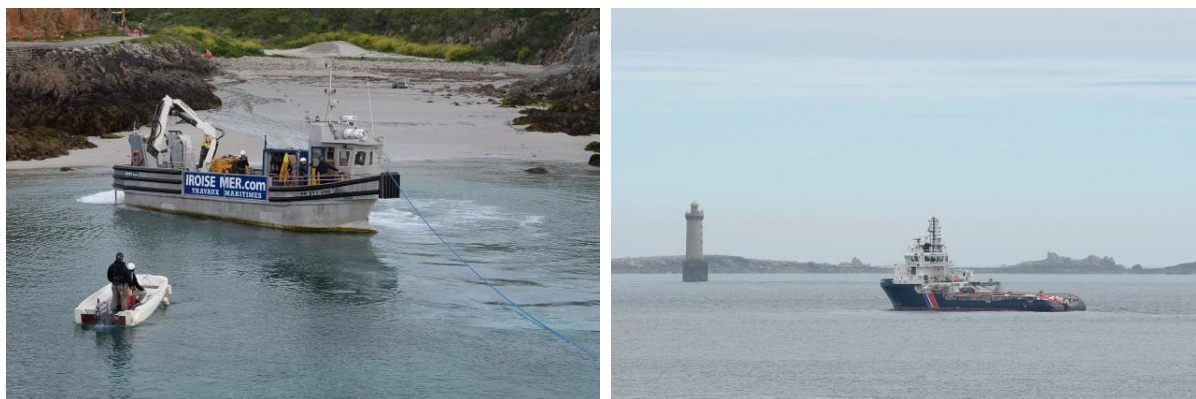


Figure 3 : Les moyens navals mobilisés, la barge Iroise Mer et l'Argonaute (SABELLA SA)



Figure 4 : Les moyens mobilisés à terre (SABELLA SA)

4.1.2 Déroulé des opérations

L'Argonaute, en positionnement à quelques centaines de mètres de la plage, a transféré l'extrémité du câble à l'équipe à terre, à l'aide d'une ligne messagère transmise par la barge d'IROISE MER. 200 mètres de câble ont alors été tirés sur la plage, puis les coquilles de protection en fonte ont été installées sur un tronçon de 250 m du linéaire du câble.

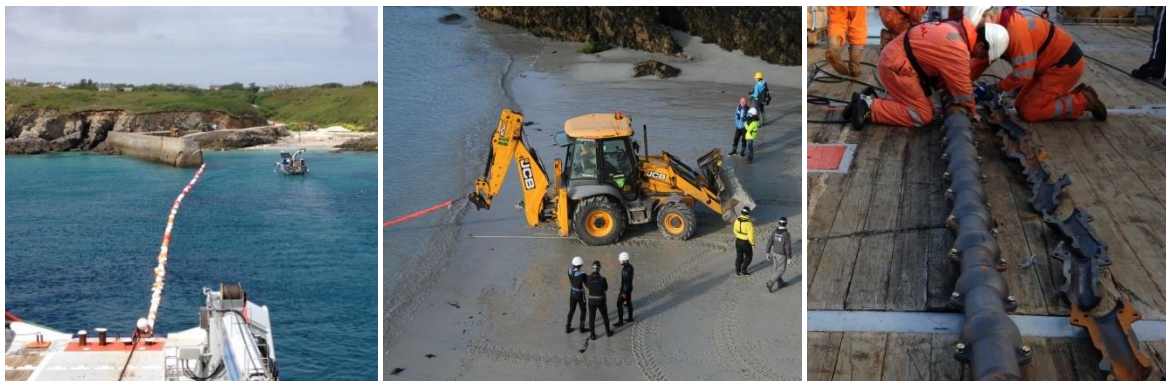


Figure 5 : Positionnement de l'Argonaute – traction du câble sur la plage – mise en place des coquilles (SABELLA SA)

La longueur de câble restante a ensuite été posée sur le fond en déroulant le câble au fur et à mesure de l'avancée du navire le long de la route de câble prévue.

À l'extrémité du câble, le connecteur a été déposé sur le fond. Afin de permettre la récupération de ce dernier, dans l'optique de la connexion entre ce câble et la bretelle solide de l'hydrolienne, l'extrémité du câble a été munie d'un système de récupération : un câble métallique d'environ 100 mètres, un bout flottant, une plaque d'environ 200 kg munie de deux balises acoustiques.¹

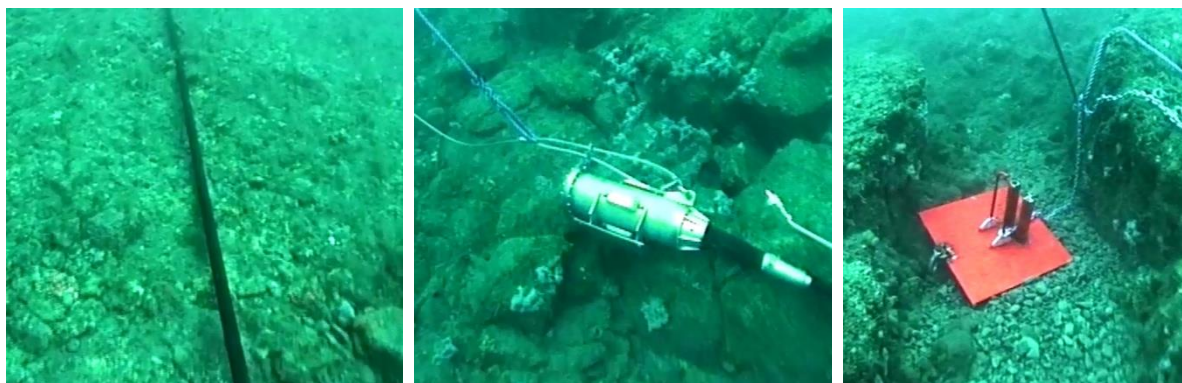


Figure 6 : Le câble sous-marin (à gauche), le connecteur (au milieu) et le corps-mort muni de ses deux balises acoustiques (à droite) (SABELLA SA)

¹ Ces balises permettent de localiser le connecteur.

En parallèle de la fin de la pose du câble, le 26 mai 2015, le câble a été ensouillé par l'équipe de plongeurs sur toute sa longueur située en zone sableuse, et lesté par des rochers en zone intra portuaire.



Figure 7 : Ensouillage du câble sur la partie sableuse (SABELLA SA)

4.1.3 Pour le projet PHARES

La route des câbles en mer est celle déjà retenue dans le cadre du projet D10, ce qui autorise un retour d'expérience significatif sur cette partie du projet. À la différence du projet Sabella D10, les câbles ne longeront pas la digue, mais traverseront la plage et seront ensouillés à l'aide d'un déroctage pour assurer l'invisibilité des deux câbles d'export sous-marins.

Les câbles arriveront au niveau du parking situé au-dessus de la plage de Porz ar Lan, où sera installé le poste de livraison. Un câble terrestre de raccordement au réseau partira de ce poste de livraison pour rejoindre la centrale électrique de Lampaul (tracé en partie commun avec le câble venant de l'éolienne prévue dans le projet PHARES, avec donc une tranchée commune).

4.2 Construction du poste de livraison

NB. Ces éléments sont présentés dans le chapitre 2 de l'étude d'impact.

Le bâtiment sera construit en dur, soit en béton soit en ossature bois. Les méthodes de construction seront de type classique « bâtiment ».

5 PLAN DE MASSE ET COUPES – PJ N°83

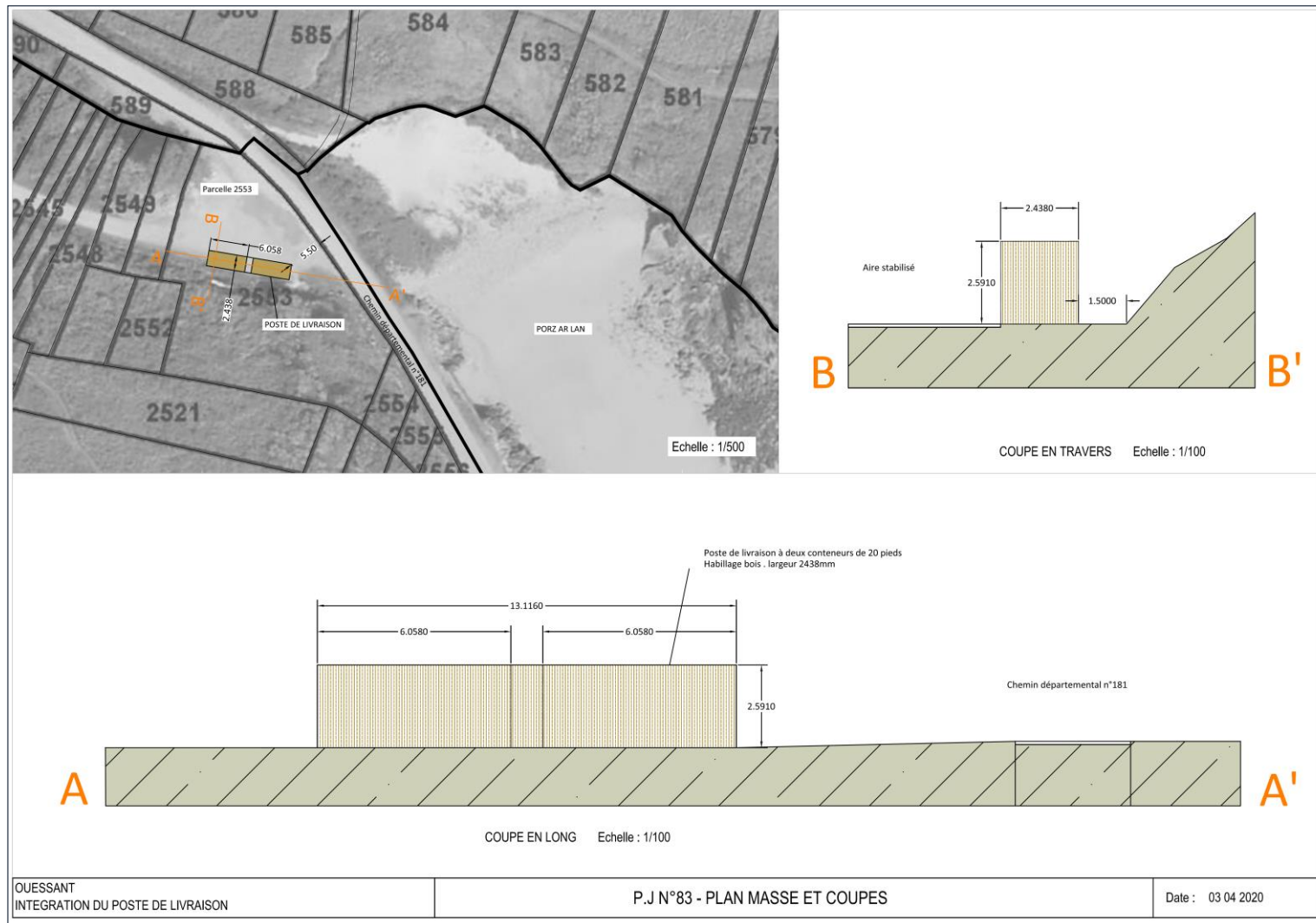


Figure 8 : Plan de masse et coupes du poste de livraison

6 NATURE ET COULEUR DES MATERIAUX – PJ N°84

NB. Ces éléments sont présentés dans le chapitre 2 de l'étude d'impact et en annexe 2.

Le bâtiment sera habillé par une structure en lattes perpendiculaires de type tasseau de 40 mm * 40 mm.

Le bois retenu sera naturellement résistant aux conditions climatiques et d'essence non exotique afin de ne pas avoir besoin de lazurage ou de traitement autoclave. Il prendra naturellement une teinte grisâtre qui s'intégrera sans problème à la colorimétrie du contexte naturel.



Figure 9 : Bardage bois type mis en œuvre pour le poste de livraison (A3P, 2019)

7 TRAITEMENT DES CLOTURES OU AMENAGEMENTS ET LES ELEMENTS DE VEGETATION A CONSERVER – PJ N°85

NB. Ces éléments sont présentés dans le chapitre 5 de l'étude d'impact et en annexe 2.

Aucune clôture n'est envisagée.

Le toit du bâtiment sera en ardoises ou fibrociment, tel que recommandé par l'Architecte des Bâtiments de France.



Figure 10 : Toiture en ardoises du poste de livraison (A3P, 2019)

8 DOCUMENTS PERMETTANT DE LOCALISER LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN – PJ N°86

NB. Ces éléments sont présentés dans le chapitre 5 de l'étude d'impact et en annexe 2.



Figure 11 : Insertion paysagère du poste de livraison (A3P, 2019)